

# ADMISSION AUTOMNE 2020

Tableau des programmes offerts

32 établissements d'enseignement supérieur

Demande d'admission en ligne sur  
[admission.sram.qc.ca](https://admission.sram.qc.ca)



# Cégep



# LE SYSTÈME DES TOURS

## Qu'est-ce que le système des tours?

Le système des tours permet à un maximum de candidats d'être admis au cégep. L'admission d'automne compte 3 tours consécutifs.

Un « tour » est une période d'une session d'admission durant laquelle on peut :

- déposer sa demande pour une première fois (à n'importe lequel des tours)
- modifier son choix si on a été refusé lors d'un tour précédent.

Vous devez choisir un seul programme dans un seul cégep du SRAM. Dans le cas d'un refus, vous pouvez participer au tour suivant de la même session en soumettant un nouveau choix parmi les places restantes. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais.

## Les places disponibles

Au premier tour de l'automne, le maximum de places est disponible aux candidats.

En fonction des admissions de ce tour, les places restantes sont offertes au tour suivant. Puisque des places sont comblées à chacun des tours, il y a de moins en moins de places disponibles au fil des tours. Un tableau des places disponibles est publié aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tours. Il est donc important de consulter ce tableau afin de s'assurer de la disponibilité du programme dans le cégep choisi avant de modifier son choix.

Le SRAM encourage les candidats qui fréquentent un établissement scolaire à consulter leur conseiller d'orientation pour se préparer à l'admission aux études collégiales.

## L'admission

L'admission est définitive. Une fois admis dans un programme, il sera impossible de participer aux tours suivants.

## Le refus

Si vous êtes refusé, vous serez invité à participer au tour suivant. Vous n'aurez pas à payer de nouveaux frais. Vous devrez simplement modifier votre choix en ligne sur [admission.sram.qc.ca/mon-dossier](http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier) avant la date limite du nouveau tour.

## Les réponses

La réponse à votre demande d'admission est publiée sur votre dossier en ligne [admission.sram.qc.ca/mon-dossier](http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier) à la date qui figure dans l'échéancier des tours. N'oubliez pas de consulter la lettre de refus accessible dans votre dossier en ligne pour connaître la raison du refus, les consignes pour poursuivre votre démarche et les coordonnées du collègue si vous désirez obtenir plus d'information.

Les avis d'admission sont envoyés directement par les cégeps. La lettre du cégep contient également les instructions nécessaires pour la suite des démarches.

## N'attendez pas à la dernière minute!

Soumettez votre demande le plus tôt possible afin d'avoir le temps de compléter votre dossier et de vous assurer que tout est conforme avant la date limite. Vous éviterez ainsi le stress de dernière minute, car les dossiers qui ne sont pas complets à la date limite ne seront pas envoyés au cégep.

Si vous hésitez encore entre deux programmes ou deux cégeps, vous pouvez remplir votre demande et compléter votre dossier sans tarder. Lorsque les frais de traitement de votre dossier auront été acquittés, vous pourrez modifier votre choix autant de fois que vous le désirez jusqu'à la date limite du tour. C'est le dernier choix enregistré au moment de la date limite qui sera considéré.

### **Astuce :**

*En téléchargeant vos documents en version électronique directement dans votre dossier en ligne, vous vous assurez de la qualité de reproduction de vos documents. De plus, ils sont reçus instantanément au SRAM!*

## Pourquoi un seul choix par tour?

Avec le système des tours, un candidat ne peut réserver qu'une seule place. Les cégeps savent donc qu'un candidat admis sera normalement inscrit à la rentrée. De cette manière, le SRAM permet à un plus grand nombre de candidats d'être admis. Ainsi, à l'automne 2019, 95 % des candidats qui ont participé à tous les tours auxquels ils ont été invités ont été admis.

### Astuce :

*Vous avez téléchargé vos documents dans votre dossier en ligne? Attendez 24 heures et faites le suivi de votre demande à [admission.sram.qc.ca/mon-dossier](http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier) afin de vous assurer qu'ils sont conformes et de vérifier si votre dossier est complet.*

## Échéancier de l'admission pour Automne 2020

14 janvier 2020	Ouverture du système de demande d'admission en ligne <a href="http://admission.sram.qc.ca">admission.sram.qc.ca</a>
<b>1<sup>er</sup> mars 2020, 23 h 59</b>	Date limite pour compléter son dossier* de demande d'admission au 1 <sup>er</sup> tour.
2 mars 2020, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment seront traités au 2 <sup>e</sup> tour. Début des demandes pour le 2 <sup>e</sup> tour.
26 mars 2020	Les places disponibles au 2 <sup>e</sup> tour sont publiées
3 avril 2020	Les réponses des cégeps pour le 1 <sup>er</sup> tour sont publiées sur <a href="http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier">admission.sram.qc.ca/mon-dossier</a>
<b>22 avril 2020, 23 h 59</b>	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier* de demande d'admission au 2 <sup>e</sup> tour.
23 avril 2020, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment seront traités au 3 <sup>e</sup> tour. Début des demandes pour le 3 <sup>e</sup> tour.
1 <sup>er</sup> mai 2020	Les places disponibles au 3 <sup>e</sup> tour sont publiées
12 mai 2020	Les réponses des cégeps pour le 2 <sup>e</sup> tour sont publiées sur <a href="http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier">admission.sram.qc.ca/mon-dossier</a>
<b>27 mai 2020, 23 h 59</b>	Date limite pour soumettre un nouveau choix ou compléter son dossier* de demande d'admission au 3 <sup>e</sup> tour
28 mai 2020, 00 h 00	Les dossiers complétés* à partir de ce moment ne seront pas traités.
13 juin 2020	Les réponses des cégeps pour le 3 <sup>e</sup> tour sont publiées sur <a href="http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier">admission.sram.qc.ca/mon-dossier</a>

\* Un dossier est considéré complet lorsque les frais ont été acquittés et que tous les documents obligatoires ont été reçus au SRAM et jugés conformes.

## Des statistiques encourageantes

Parmi les candidats ayant présenté une demande dans les cégeps du SRAM pour la session d'automne 2019 :

- 85 % ont été admis.
- 95 % de ceux qui ont fait une démarche complète (c'est-à-dire qui ont participé à tous les tours auxquels ils ont été invités) ont été admis.
- 93 % des candidats admis l'ont été dans le programme de leur premier choix.

Il existe toutefois des programmes qui ont un nombre de places limité pour une ou plusieurs des raisons suivantes : le nombre limité de laboratoires, la rareté des endroits de stage et la quantité d'emplois disponibles sur le marché.

## SOUMETTRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

- Vous aurez besoin de votre code permanent. Il s'agit du code composé de 4 lettres suivies de 8 chiffres que vous trouverez sur vos relevés de notes du ministère de l'Éducation du Québec.
- Vous devez soumettre votre demande en ligne : [admission.sram.qc.ca](http://admission.sram.qc.ca)
- Les documents que vous aurez à fournir pour compléter votre dossier vous seront indiqués en ligne au terme de votre demande d'admission. Si vous désirez connaître les documents qui vous seront demandés, vous pouvez effectuer une **simulation** : [admission-demo.sram.qc.ca](http://admission-demo.sram.qc.ca). La liste des documents à fournir sera également inscrite sur le bordereau de transmission que vous pourrez imprimer à partir de votre dossier en ligne. Certains candidats n'auront aucun document à fournir.
- Vous aurez à payer des frais de 30 \$ pour le traitement de votre dossier.
- Les candidats qui ont effectué des études à l'extérieur du Canada et qui demandent au SRAM d'établir une *évaluation comparative des études effectuées hors du Canada* aux fins d'admission aux études collégiales devront déboursier des frais supplémentaires de 50 \$.

### Paiement des frais et envoi de documents

#### Les frais peuvent être acquittés :

- en ligne, par carte de crédit VISA ou MasterCard
- par traite bancaire émis à l'ordre du SRAM
- par mandat bancaire ou postal émis à l'ordre du SRAM

#### Les documents peuvent être envoyés :

- Par téléchargement :  
**Méthode privilégiée** : documents électroniques téléchargés directement dans votre dossier en ligne [admission.sram.qc.ca/mon-dossier](http://admission.sram.qc.ca/mon-dossier)
- Par la poste ou déposés aux bureaux du SRAM :  
5701, Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2E9

**ATTENTION!** Les documents et le paiement doivent avoir été reçus au SRAM avant la date limite. Le cachet de la poste ne sera pas considéré.

Le SRAM a besoin d'un délai de 24 heures à compter de la réception des documents pour en effectuer le traitement et mettre à jour votre dossier.

**Le candidat est responsable de veiller à ce que sa demande soit complète. Il a l'entière responsabilité de fournir les documents requis et d'effectuer le suivi de son dossier en ligne afin de s'assurer que tous les documents ont été reçus au SRAM dans les délais requis et qu'ils sont jugés conformes.**

### Autres exigences dans certains cas :

Le cégep pourra exiger de l'étudiant qui n'est pas né au Québec des documents officiels qui attestent de son statut de Résident du Québec.

Le collège peut demander la passation d'un test, notamment d'un test de langue. Des frais pourraient être exigés pour ce test.

Les étudiants canadiens qui ne sont pas considérés comme résidents du Québec auront à payer des droits de scolarité de 1 572 \$ par session. Les étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada devront se procurer un permis d'études au Canada et payer des droits de scolarité annuels variant entre 12 360 \$ et 19 160 \$, selon le programme d'études choisi. *Les prix sont fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec et sont modifiables sans préavis.*

## DOCUMENTS À FOURNIR POUR ATTESTER DE VOTRE STATUT AU CANADA

Si vous êtes né au Québec	Aucun document à fournir	
Si vous êtes né dans une province canadienne autre que le Québec	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>certificat de naissance certifié</li> <li>passport canadien</li> </ul>	
Si vous êtes né à l'extérieur du Canada et détenez un statut de :	<b>citoyen canadien</b>	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>carte de citoyenneté canadienne (recto et verso)</li> <li>certificat de commémoration de citoyenneté canadienne (recto et verso de la feuille)</li> <li>passport canadien</li> </ul>
	<b>résident permanent au Canada</b>	La copie de l'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>formulaire IMM-1000</li> <li>formulaire IMM-5292</li> <li>formulaire IMM-5688</li> <li>formulaire IMM-5617</li> <li>carte de résident permanent du Canada (recto et verso)</li> </ul>
	<b>résident temporaire ou réfugié</b>	La copie d'un certificat de naissance (accompagné d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé si le document original n'est dans aucune de ces deux langues) <b>ET</b> la copie de l'un des documents suivants <ul style="list-style-type: none"> <li>permis de séjour au Canada</li> <li>permis d'études au Canada</li> <li>document établissant le statut de réfugié au Canada (émis par la CIC ou la CISR)</li> <li>preuve de revendication du statut de réfugié au Canada</li> </ul>
Les candidats qui détiennent un Certificat d'acceptation du Québec ou un Certificat de sélection du Québec devront également en faire parvenir une copie.		

## DOCUMENTS À FOURNIR EN MATIÈRE DE RÉSULTATS SCOLAIRES

Tous les résultats scolaires des années d'études secondaires et collégiales effectuées au Québec avant l'année en cours seront récupérés par le SRAM directement auprès du ministère de l'Éducation. ▼

▼ Les candidats étudiant ou ayant étudié au Collège Stanislas ou au Collège Marie-de-France devront faire parvenir au SRAM des copies de leurs relevés de notes des 2 dernières années du secondaire.

Si vous êtes présentement inscrit au secondaire au secteur des jeunes	Les résultats scolaires de votre année en cours seront transmis directement au SRAM par votre école ou votre commission scolaire.
Si vous êtes présentement inscrit au secondaire au secteur des adultes	Vous devez demander à votre conseiller de transmettre au SRAM le <i>Complément d'information du relevé des apprentissages</i> .
Si vous avez fait des études universitaires	Il est fortement recommandé de faire parvenir des copies de vos relevés de notes et diplômes. Ces documents sont toutefois facultatifs.
Si vous avez étudié dans une province canadienne autre que le Québec	Des copies des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau secondaire</li> <li>diplômes (si obtenus)</li> <li>relevés de notes des études supérieures, le cas échéant</li> </ul>
Si vous avez étudié dans un autre pays que le Canada	Des copies des documents suivants : <i>(S'ils ne sont ni en français ni en anglais, les documents doivent être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais effectuée par un traducteur agréé.)</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>relevés de notes des trois dernières années d'études de niveau équivalent au secondaire</li> <li>relevés de notes des études supérieures, le cas échéant</li> <li>diplômes (si obtenus)</li> </ul> <i>Évaluation comparative des études effectuées hors du Canada</i> réalisée par le ministère de l'Immigration du Québec (MICC ou MIDI ou MIFI). Le candidat qui ne détient pas cette évaluation peut demander au SRAM dans le cadre de sa demande d'admission de produire une évaluation valide uniquement aux fins d'admission aux études collégiales. Il devra alors déboursier des frais supplémentaires de 50 \$.

### Qualité des documents :

N'envoyez pas de documents originaux. Les documents envoyés au SRAM doivent être des copies claires et lisibles. Les documents dont la qualité aura été jugée insuffisante ou présentant des traces d'altération pourront être rejetés. S'il s'agit d'un document obligatoire, le dossier demeurera incomplet et sera envoyé au cégep pour analyse au tour courant seulement lorsqu'un document jugé recevable aura été reçu.

# DURÉE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Durée des programmes d'études

- La durée minimale prévue pour les programmes de formation préuniversitaire est de 2 ans ou 4 sessions.
- La durée minimale prévue pour les programmes de formation technique est de 3 ans ou 6 sessions.
- Consultez le site web du collège concerné pour connaître la durée exacte du programme choisi.

# CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), vous **devez** répondre aux 3 exigences suivantes :

1	Être diplômé de l'ordre secondaire en respectant l'une des situations suivantes :	<p>Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires (DES) au secteur des jeunes ou au secteur des adultes</p> <p>Remarque : Le détenteur d'un DES qui n'a pas réussi les matières suivantes pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques ou Sciences physiques de la 4<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Histoire et éducation à la citoyenneté ou Histoire du Québec et du Canada de la 4<sup>e</sup> secondaire</li></ul> <p>Avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ET Avoir réussi les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire</li><li>• Mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire</li></ul> <p>Avoir une formation jugée équivalente par le collège</p>
2	Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les cours préalables au programme	
3	Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes (tests, examens, entrevues, etc.)	

# PRÉALABLES (conditions particulières)

L'admission à certains programmes d'études collégiales exige la réussite de cours spécifiques de mathématiques ou de sciences. (Voir l'item 2 dans le tableau des conditions d'admission ci-dessus.) Les préalables pour chacun des programmes sont indiqués dans le tableau.

## VOICI LA LÉGENDE DES CODES UTILISÉS :

- 1 Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 4<sup>e</sup> secondaire (063404 ou 063414)**
- 2 Réussir Science et technologie (055404 ou 055444) OU Applications technologiques et scientifiques (057406 ou 057416) de la 4<sup>e</sup> secondaire**
- 21 Réussir Science et technologie (055404 ou 055444) ET Science et technologie de l'environnement (058404) de la 4<sup>e</sup> secondaire OU Applications technologiques et scientifiques (057406 ou 057416) ET Sciences et environnement (058402) de la 4<sup>e</sup> secondaire**
- 31 Réussir la chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire (051504)**
- 41 Réussir la physique de la 5<sup>e</sup> secondaire (053504)**
- 60 Réussir les mathématiques Culture, société et technique de la 5<sup>e</sup> secondaire (063504)**
- 61 Réussir les mathématiques Technico-sciences (064406 ou 064426) de la 4<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles (065406 ou 065426) de la 4<sup>e</sup> secondaire**
- 63 Réussir les mathématiques Technico-sciences (064506) de la 5<sup>e</sup> secondaire OU Sciences naturelles (065506) de la 5<sup>e</sup> secondaire**

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours...			
		CST 4 <sup>e</sup>	CST 5 <sup>e</sup>	TS 4 <sup>e</sup> ou SN 4 <sup>e</sup>	TS 5 <sup>e</sup> ou SN 5 <sup>e</sup>
1	<b>CST 4<sup>e</sup></b>	Oui	Oui	Oui	Oui
60	<b>CST 5<sup>e</sup></b>	Non	Oui	Oui	Oui
61	<b>TS 4<sup>e</sup> ou SN 4<sup>e</sup></b>	Non	Non	Oui	Oui
63	<b>TS 5<sup>e</sup> ou SN 5<sup>e</sup></b>	Non	Non	Non	Oui

**8 Réussir les mathématiques 416**

**9 Réussir les mathématiques 514**

**10 Réussir les mathématiques 426**

**11 Réussir les mathématiques 436**

**12 Réussir les mathématiques 526**

**13 Réussir les mathématiques 536**

**19 Réussir les sciences physiques 416**

**20 Réussir les sciences physiques 436**

**30 Réussir la chimie 534**

**40 Réussir la physique 534**

Préalable de mathématique exigé		Ce préalable est-il satisfait par le cours...					
		068-416	068-514	068-426	068-436	068-526	068-536
8	<b>Mat 416</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
9	<b>Mat 514</b>	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
10	<b>Mat 426</b>	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
11	<b>Mat 436</b>	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
12	<b>Mat 526</b>	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
13	<b>Mat 536</b>	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Les candidats adultes peuvent s'informer auprès d'un conseiller dans un centre d'éducation des adultes pour connaître la correspondance entre les cours du secteur des jeunes et ceux du secteur des adultes.

# PRÉCISIONS

Des informations complémentaires importantes ou des exigences supplémentaires s'appliquent à certains programmes dans certains collèges. **Vous devez consulter le tableau dynamique des programmes offerts sur [admission.sram.qc.ca](http://admission.sram.qc.ca) pour connaître les précisions qui s'appliquent au programme dans le cégep de votre choix.**

- A** Les candidats à ce programme pourront être convoqués à des tests et/ou des entrevues et/ou des auditions qui se déroulent généralement dans le cégep concerné. Des frais reliés à ces tests sont parfois exigés.
- AA** Les conditions d'admission à ce programme comprennent le cours de Chimie de la 5<sup>e</sup> secondaire ou Chimie 534, mais une dérogation du ministère de l'Enseignement supérieur permet aux candidats qui n'ont pas réussi ce préalable d'être admis-sible. Toutefois, quelques collèges n'admettent aucun candidat n'ayant pas réussi ou n'est pas en voie de réussir ce préalable. Consultez le site web du collège pour vérifier les conditions d'admission.
- C** Des frais administratifs et des droits d'inscription aux examens du B.I. sont à prévoir.
- D** Les candidats doivent répondre aux préalables des deux programmes concernés. Consultez le site web du cégep pour savoir si différents profils sont offerts.
- E** Les candidats qui choisissent le Tremplin DEC doivent vérifier quels sont les services offerts dans le cadre de ce cheminement en consultant le site web du cégep choisi.
- F** Les candidats à ce programme sont susceptibles d'avoir à subir un examen médical ou de recevoir des vaccins.
- G** Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un DEP spécifique. Consultez le site web du cégep pour connaître les conditions d'admission.
- I** Dans certains collèges, les candidats doivent consulter le site web du collège pour connaître les dates pour s'inscrire aux entrevues, auditions, examens ou tests.
- JA** Pour ce programme, certains collèges ont des exigences ou des recommandations supplémentaires pour être admissible. Consultez le site web du collège pour plus d'information.
- K** Pour connaître le type de permis de conduire requis au moment de l'admission, consulter le site web du collège choisi.
- L** Pour le Collège Montmorency, la 3<sup>e</sup> année de ce programme se déroule à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.
- LA** Pour les collèges de Sorel-Tracy et de Valleyfield, les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sessions de ce programme se dérouleront à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal.
- LC** Pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - campus de Val d'Or, le programme s'offre en partenariat avec le Collège Rosemont : les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sessions se dérouleront au Collège Rosemont (à Montréal). De plus, les stages obligatoires des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sessions pourraient également être effectués à Montréal.
- LD** Pour le Cégep de Saint-Hyacinthe, tout au long de ses études, l'étudiant aura à se déplacer entre Saint-Hyacinthe et Montréal, selon un horaire établi à chaque début de session.
- LF** Pour le Collège de Maisonneuve, tout au long de ses études, l'étudiant aura à se déplacer entre le Collège de Maisonneuve et le Cégep régional de Lanaudière à Joliette selon un horaire établi à chaque session. Le transport entre les deux collèges sera fourni par le collège.
- Q** Tel que l'exige la réglementation d'exercice de la profession visée par ce programme, les candidats devront détenir le statut de citoyen canadien pour être admissibles à l'École nationale de police du Québec à la suite de leurs études collégiales.
- S** Pour ce programme, le candidat doit avoir réussi l'un des préalables suivants pour être admissible dans le cheminement avec mathématiques : mathématiques Technco-Sciences de la 5<sup>e</sup> secondaire OU mathématiques Sciences naturelles de la 5<sup>e</sup> secondaire OU mathématiques 526.

# MODIFICATIONS

## TABLEAU DES PROGRAMMES OFFERTS – AUTOMNE 2020

---

***Le portail [admission.sram.qc.ca](http://admission.sram.qc.ca) tient compte de toutes ces modifications.***

Contrairement à ce qui est indiqué dans le *tableau* :

- **Vanier College**
  - indique qu'un nombre limité de places est offert dans le programme *200.B0 Science*
  - offre le programme *410.F0 Financial services and insurance technology*
- Le **Collège Ahuntsic** n'offrira pas le programme *581.C0 Gestion de projets en communications graphiques* à l'automne 2020
- L'**Institut de technologie agroalimentaire – campus de Saint-Hyacinthe** offrira le nouveau programme *153.F0 Technologie de la production horticole agroenvironnementale* en remplacement du programme *153.B0 Technologie de la production horticole et de l'environnement*.
- Le **Collège de Bois-de-Boulogne** offrira le programme *500.AF Arts, lettres et communication : option Arts*. Deux profils seront offerts :
  - Création artistique et médiatique
  - Création et éducation
- Le **Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu** offrira le double-DEC *500.13 Arts, lettres et communication et Arts visuels* à compter de l'automne 2020. Deux profils sont offerts : *Langues et Multidisciplinaire*.
- Le **Cégep de Trois-Rivières** n'offrira pas le nouveau programme *210.D0 Techniques de procédés industriels* à l'automne 2020.
- Le **Cégep du Vieux Montréal** indique qu'un nombre limité de places sont disponibles en *081.06 Tremplin DEC*.
- Le **Collège de Rosemont** indique que la disponibilité pour son programme *141.A0 Techniques d'inhalothérapie* est maintenant à « ouvert ».







# CÉGEPS PARTICIPANT AU SRAM

Le SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN s'adresse aux candidats qui désirent être admis comme étudiants à l'enseignement régulier, le jour, à la session AUTOMNE 2020, dans un des cégeps participant

## CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**AT – Rouyn-Noranda**  
425, boulevard du Collège  
C.P. 1500  
Rouyn-Noranda J9X 5E5  
Tél. : 819.762.0931  
www.cegepat.qc.ca

**AO – Amos**  
341, rue Principale Nord  
Amos J9T 2L8  
Tél. : 819.732.5218  
www.cegepat.qc.ca

**AV – Val-d'Or**  
675, 1<sup>er</sup> Avenue  
Val-d'Or J9P 1Y3  
Tél. : 819.874.3837  
www.cegepat.qc.ca

**AH COLLÈGE AHUNTSIC**  
9155, rue Saint-Hubert  
Montréal H2M 1Y8  
Tél. : 514.389.5921  
www.collegeahuntsic.qc.ca

**AL CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU**  
1111, rue Lapierre  
LaSalle H8N 2J4  
Tél. : 514.364.3320  
www.claurendeau.qc.ca

**BB COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE**  
10555, avenue de  
Bois-de-Boulogne  
Montréal H4N 1L4  
Tél. : 514.332.3000  
www.bdeb.qc.ca

## LE CHAMPLAIN COLLEGE-LENNOXVILLE

(cégep anglophone)  
2580, rue du Collège  
Sherbrooke J1M 0C8  
Tél. : 819.564.3666  
www.crc-lennox.qc.ca

## DM CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

960, rue Saint-Georges  
Drummondville J2C 6A2  
Tél. : 819.478.4671  
www.cegepdrummond.ca

## EM CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

945, chemin de Chambly  
Longueuil J4H 3M6  
Tél. : 450.679.2631  
www.cegepmontpetit.ca

## HB ÉCOLE NATIONALE D'AÉROTECHNIQUE

5555, place de la Savane  
Saint-Hubert J3Y 8Y9  
Tél. : 450.678.3561  
www.ena.cegepmontpetit.ca

## GG CÉGEP GÉRALD-GODIN

15615, boul. Gouin Ouest  
Sainte-Geneviève H9H 5K8  
Tél. : 514.626.2666  
www.cgodin.qc.ca

## GR CÉGEP DE GRANBY

235, rue Saint-Jacques  
C.P. 7000  
Granby J2G 9H7  
Tél. : 450.372.6614  
www.cegepgranby.qc.ca

## HR CÉGEP HERITAGE COLLEGE

(cégep anglophone)  
325, boul. de la Cité-des-Jeunes  
Gatineau J8Y 6T3  
Tél. : 819.778.2270  
www.cegep-heritage.qc.ca

## IT INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE

Campus de Saint-Hyacinthe  
3230, rue Sicotte  
C.P. 70  
Saint-Hyacinthe J2S 7B3  
Tél. : 450.778.6504  
www.ita.qc.ca

## HQ INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

3535, rue Saint-Denis  
Montréal H2X 3P1  
Tél. : 514.282.5113  
www.ithq.qc.ca

## AB JOHN ABBOTT COLLEGE

(cégep anglophone)  
21275, Lakeshore Road  
Sainte-Anne-de-Bellevue  
H9X 3L9  
Tél. : 514.457.6610  
www.johnabbott.qc.ca

## PN KIUNA (Institution postsecondaire des Premières Nations)

1205, route Marie-Victorin  
Odanak J0G 1H0  
Tél. : 1.855.842.7672  
www.kiuna-college.com

## CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE

**JO – à Joliette**  
20, rue Saint-Charles-Borromée Sud  
Joliette J6E 4A9  
Tél. : 450.759.1661  
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette

**CA – à L'Assomption**  
180, rue Dorval  
L'Assomption J5W 6C1  
Tél. : 450.470.0922  
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/lassomption

**TB – à Terrebonne**  
2505, boul. des Entreprises  
Terrebonne J6X 5S5  
Tél. : 450.470.0933  
www.cegep-lanaudiere.qc.ca/terrebonne

**LG COLLÈGE LIONEL-GROULX**  
100, rue Duquet  
Sainte-Thérèse J7E 3G6  
Tél. : 450.430.3120  
www.clg.qc.ca

**MC MACDONALD COLLEGE**  
(collège anglophone)  
21111, Lakeshore Road  
Sainte-Anne-de-Bellevue  
H9X 3V9  
Tél. : 514.398.7814  
www.mcgill.ca/macdonald

**MA COLLÈGE DE MAISONNEUVE**  
3800, rue Sherbrooke Est  
Montréal H1X 2A2  
Tél. : 514.254.7131  
www.cmaisonneuve.qc.ca

**MV CÉGEP MARIE-VICTORIN**  
7000, rue Marie-Victorin  
Montréal H1G 2J6  
Tél. : 514.325.0150  
www.collegemv.qc.ca

**MO COLLÈGE MONTMORENCY**  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval H7N 5H9  
Tél. : 450.975.6300  
www.cmontmorency.qc.ca

## CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

**HU – Gabrielle Roy (secteur Hull)**  
333, boul. de la Cité-des-Jeunes  
Gatineau J8Y 6M4  
Tél. : 819.770.4012  
www.cegepoutaouais.qc.ca

**FL – Félix-Leclerc (secteur Gatineau)**  
820, boul. de la Gappe  
Gatineau J8T 7T7  
Tél. : 819.770.4012  
www.cegepoutaouais.qc.ca

**RO COLLÈGE DE ROSEMONT**  
6400, 16<sup>e</sup> Avenue  
Montréal H1X 2S9  
Tél. : 514.376.1620  
www.crosemont.qc.ca

**HY CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE**  
3000, avenue Boullé  
Saint-Hyacinthe J2S 1H9  
Tél. : 450.773.6800  
ou 514.875.4445  
www.cegepsth.qc.ca

**ST CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
30, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
J3B 5J4  
Tél. : 450.347.5301  
www.cstjean.qc.ca

**CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME**  
**JR – Saint-Jérôme**  
455, rue Fournier  
Saint-Jérôme J7Z 4V2  
Tél. : 450.436.1580  
www.cstj.qc.ca

**ML – Mont-Laurier**  
700, rue Parent  
Mont-Laurier J9L 2K1  
Tél. : 819.623.1525  
www.cstj.qc.ca

**TM – Mont-Tremblant**  
617, boul. du Docteur-Gervais  
Mont-Tremblant J8E 2T3  
Tél. : 450.436.1580  
www.cstj.qc.ca

**SL CÉGEP DE SAINT-LAURENT**  
625, avenue Sainte-Croix  
Montréal H4L 3X7  
Tél. : 514.747.6521  
www.cegepsl.qc.ca

## COLLÈGE SHAWINIGAN

**SW – Shawinigan**  
2263, avenue du Collège  
Shawinigan G9N 6V8  
Tél. : 819.539.6401  
www.cegepshawinigan.ca

**LQ – La Tuque**  
796, rue Réal  
La Tuque G9X 2S7  
Tél. : 819.523.9531  
www.cegepshawinigan.ca/cec-la-tuque

**SH CÉGEP DE SHERBROOKE**  
475, rue du Cégep  
Sherbrooke J1E 4K1  
Tél. : 819.564.6350  
www.cegepsherbrooke.qc.ca

**SO CÉGEP DE SOREL-TRACY**  
3000, boulevard de Tracy  
Sorel-Tracy J3R 5B9  
Tél. : 450.742.6651  
www.cegepstc.qc.ca

**RI CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES**  
3500, rue de Courval  
C.P. 97  
Trois-Rivières G9A 5E6  
Tél. : 819.376.1721  
www.cegeptrc.qc.ca

## COLLÈGE DE VALLEYFIELD

**VL – Valleyfield**  
169, rue Champlain  
Salaberry-de-Valleyfield  
J6T 1X6  
Tél. : 450.373.9441  
www.colval.qc.ca

**VT – Saint-Constant**  
121, rang Saint-Pierre  
Saint-Constant  
J5A 2G9  
www.colval.qc.ca

**VA CÉGEP VANIER COLLEGE**  
(cégep anglophone)  
821, avenue Sainte-Croix  
Montréal H4L 3X9  
Tél. : 514.744.7500  
www.vaniercollege.qc.ca

**VM CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL**  
255, rue Ontario Est  
Montréal H2X 1X6  
Tél. : 514.982.3453  
www.cvm.qc.ca

## Des programmes sont aussi offerts

- au SRACQ : [www.sracq.qc.ca](http://www.sracq.qc.ca)  
- au SRASL : [www.srasl.qc.ca](http://www.srasl.qc.ca)

**Alliance Sport-Études** offre des services pédagogiques adaptés à l'élite sportive québécoise par la plupart des établissements du réseau d'enseignement collégial. Pour plus d'information : [www.alliancesportetudes.ca](http://www.alliancesportetudes.ca)

Les candidats qui souhaitent obtenir de l'aide financière pour la réalisation de leur projet d'études peuvent prendre connaissance du programme d'**aide financière aux études** du gouvernement du Québec à : [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

Soucieux de préserver l'environnement, le SRAM est fier d'avoir choisi un papier écoresponsable produit au Québec : le Rolland opaque. Les certifications ci-dessous vous assurent qu'en choisissant ce papier, un geste concret a été posé pour la sauvegarde de l'environnement.



ECF



[www.sram.qc.ca](http://www.sram.qc.ca)

## SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

5701, Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2E9  
TÉL. : 514.271.2454  
Sans frais au Canada 1.844.626.2454